



Cofinancé par
l'Union européenne



Lettre de pratiques vertes

PROJET HEDERA



1. Engagements et Objectifs du Projet

Le projet Hedera, cofinancé par le programme Erasmus+ (action-clé 2), s'engage pleinement dans l'intégration de pratiques "vertes" (écologiques) dans toutes ses dimensions, cherchant à réduire son impact environnemental et à promouvoir la conscience écologique parmi les participants.

Les objectifs spécifiques concernant les pratiques "vertes" sont :

Achats durables :

- Rechercher des fournisseurs engagés dans des pratiques durables pour l'acquisition des matériels et ressources nécessaires à la construction du modèle thérapeutique.
- Donner la priorité aux produits et matériaux écologiques dans toutes les procédures d'achat.

Numérisation des ressources :

- Privilégier le format numérique pour tous les outils, documents et matériels liés au projet (gestion, thérapeutique, formation, etc.), réduisant ainsi la consommation de papier et favorisant une gestion plus efficace de l'information.

Travail à distance :

- Intégrer des mécanismes de collaboration et de travail à distance dans toutes les phases du projet (en évitant les déplacements inutiles).

Transports durables :

- Encourager l'utilisation des transports en commun, du vélo ou d'autres moyens de déplacement durables pour les déplacements liés au projet (aussi bien les réunions que les séances thérapeutiques à domicile ou les sessions de formation).
- Privilégier les lieux des sessions de formation bien desservis par les transports en commun.

Innovation dans les technologies "vertes" :

- Explorer et adopter des technologies innovantes et "vertes" qui peuvent améliorer l'efficacité et la durabilité des projets.
- Identifier les opportunités d'innovation "verte" dans le domaine de la thérapie familiale à domicile.

2. Actions, Mesures et Stratégies

Achats durables :

- Lors de l'achat de produits et de matériels pour le projet, la priorité sera donnée à la consommation durable et aux produits bénéficiant de certifications environnementales reconnues, telles que l'étiquetage écologique ou les certifications de gestion durable des forêts.

Numérisation des informations et des ressources :

- Les informations et les ressources utilisées dans le projet seront numérisées et les formats numériques seront privilégiés dans les outils et matériels du projet, réduisant ainsi considérablement le besoin d'impressions papier et favorisant une gestion plus efficace des ressources.
- L'utilisation de plateformes collaboratives en ligne sera mise en œuvre pour partager des documents et des ressources, facilitant l'accès et la collaboration entre les professionnels impliqués dans le projet.

Tenir des réunions en ligne :

- Le projet donnera la priorité à la tenue de réunions à distance autant que possible, réduisant ainsi les besoins de déplacements et contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Répartition responsable des tâches et des réunions :

- Une planification efficace sera établie pour la répartition des tâches et la planification des réunions, minimisant les déplacements inutiles et optimisant l'utilisation du temps et des ressources.

Travail à distance :

- Les activités de formation en ligne seront mises en œuvre dans des environnements d'apprentissage virtuels, réduisant ainsi le besoin de déplacements et favorisant la flexibilité de l'apprentissage.

Transports durables :

- Les lieux de réunions présentiels (formations, réunions, etc.) bien desservis par les transports en commun seront privilégiés.

Innovation dans les technologies vertes :

- Les technologies émergentes dans le domaine de la thérapie familiale à domicile seront étudiées périodiquement, à la recherche d'opportunités pour intégrer des solutions innovantes et durables.

3. Indicateurs pour Mesurer les Progrès

- **Indicateur 1** : Pourcentage de fournisseurs engagés dans des pratiques durables par rapport au total des fournisseurs utilisés pour l'achat de matériaux.
- **Indicateur 2** : Nombre de produits achetés avec des certifications environnementales reconnues.
- **Indicateur 3** : Pourcentage d'informations et de ressources numérisées par rapport aux ressources totales utilisées dans le projet.
- **Indicateur 4** : Pourcentage d'outils et de matériels issus du projet en format numérique par rapport aux formats imprimés.
- **Indicateur 5** : Nombre de mécanismes mis en œuvre pour la collaboration et le travail à distance dans toutes les phases du projet (plateformes, programmes, etc.).
- **Indicateur 6** : Pourcentage de réunions tenues à distance par rapport aux réunions en présentiel.
- **Indicateur 7** : Évaluation de l'efficacité dans la répartition des tâches et des réunions, en tenant compte de la minimisation des déplacements inutiles et de l'optimisation du temps et des ressources.
- **Indicateur 8** : Pourcentage d'activités de formation réalisées en ligne par rapport aux activités de formation réalisées en présentiel.
- **Indicateur 9** : Pourcentage de déplacements aux réunions de formation du projet effectués par les transports publics, à vélo ou par d'autres moyens durables par les participants.
- **Indicateur 10** : Nombre de technologies "vertes" adoptées et intégrées dans le projet.
- **Indicateur 11** : Nombre d'opportunités d'innovation "verte" identifiées et évaluées dans le domaine de la thérapie familiale à domicile.

4. Responsabilités et Mécanismes de Surveillance

Organisation de coordination du projet :

- Coordonner et superviser la mise en œuvre de pratiques “vertes” dans toutes les phases du projet.
- Garantir l'intégration de critères durables dans la sélection des fournisseurs et des achats.
- Mettre en œuvre les mesures décrites.
- Évaluer le respect des objectifs.

Organisations partenaires :

- Collaborer activement à l'identification de fournisseurs engagés dans des pratiques durables.
- Veiller à ce que les informations et les ressources pertinentes pour le projet soient numérisées et accessibles efficacement.
- Participer à la mise en place de mécanismes de collaboration et de travail à distance.
- Identifier les opportunités d'innovation “verte” dans le domaine de la thérapie familiale à domicile.
- Développer des programmes de formation en ligne, en privilégiant le format numérique et en réduisant les déplacements.
- Évaluer l'efficacité des lieux sélectionnés pour les réunions en face-à-face en termes d'accessibilité par les transports en commun.

Pour garantir le respect des différents aspects établis dans les chartes de pratiques vertes, un suivi sera effectué avec des rapports qui seront préparés à mi-projet, pouvant établir des mesures correctives, et à la fin du projet.

De plus, le suivi des mesures établies sera abordé lors de réunions entre les organisations du projet et au moyen de formulaires de commentaires.



Cofinancé par
l'Union européenne

